



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musique

Question écrite n° 79281

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le rappeur Salif ainsi que ces quelques paroles qu'il chante : « Allez-y, lâchez les pitts. Cassez les vitres, quoi. Rien à foutre, d'façon en face c'est des flics. C'est unity, renoi, rebeu, babtou, govers. Mais si on veut contrôler Paris, tu sais que ça sera tous ensemble. Ça y est, les pitts sont lâchés. Les villes sont à chier. Les vitres sont cassées. Les keufs sont lynchés. Enfin ça soulage. Faut que Paris crame. Ce soir à mort Le Pen. On redémarre la guillotine, pire qu'à Djibouti. Poitiers brûle et cette fois-ci, pas de Charles Martel. On vous élimine, puisque c'est trop tard. La France pète. J'espère que tu as capté le concept. » Cet individu incite sans ambiguïté au racisme et à la haine, d'ailleurs servant objectivement l'extrême droite qu'il pourfend. Son message, reçu par des jeunes déstructurés ou paumés, peut légitimer chez eux au mieux l'incivilité, au pire le terrorisme. Il lui demande s'il envisage d'engager des poursuites contre le chanteur de rap répondant au pseudonyme de « Salif ».

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79281

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10985